

Covid 19 : plan de déconfinement progressif des bibliothèques publiques

Une circulaire de déconfinement a été envoyée aux bibliothèques publiques ce 30 avril 2020.

Cette circulaire est le fruit d'un travail commun à l'initiative de bibliothèques publiques. Il est piloté par le Service de la Lecture publique dans le but de proposer un plan de déconfinement réaliste et surtout adaptable à chaque réalité (bibliothèques de tailles différentes, réalité spécifique à chacune, etc). Il réunissait également des membres des cabinets des ministres du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, des invités d'autres secteurs, un représentant des libraires, de Point culture et de la BPI.

La première séance s'est déroulée le 23/04/2020, la seconde le 27/04/2020. Il en est résulté la création d'un protocole envoyé rapidement vers les bibliothèques.

Sa particularité : il consiste en une série de propositions tant dans l'organisation du travail que d'un échancier qui pourra être adaptée en fonction de chaque situation particulière.

Le découpage en étapes permettra de revenir à l'étape précédente en cas de nouveau sursaut de l'épidémie. Pas question d'imposer une règle commune à l'ensemble du réseau, ce dernier est le reflet et la juxtaposition de spécificités locales qui n'autorise en aucune manière de régler tous les problèmes d'une seule voie. Chaque bibliothèque pourra adapter le protocole eu égard à ses spécificités locales tant au niveau de l'infrastructure, que du personnel. La règle la plus importante qui sous-tend l'ensemble comprend surtout la protection des personnes qu'il soit bibliothécaire ou usagers.

CONTACT

Claire Gerrits - 02/413.29.22 – 0479/65.02.92 - claire.gerrits@cfwb.be

Service de la Lecture publique
Administration générale de la Culture - FW-B
Boulevard Léopold II, 44 - 1080 Bruxelles